



Monsieur Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture
3 rue de Valois
75042 PARIS CEDEX 01

LETTRÉ RECOMMANDÉE AVEC ACCUSE DE RÉCEPTION

Objet :
Décès au Théâtre National
de La Criée

Paris,
le 25 novembre 2010

Nos Réf. PM/VV

Monsieur le Ministre,

Lors de votre venue à Marseille le 30 novembre 2009, vous avez déclaré à propos du Théâtre National de La Criée, « je pense que sur le problème de l'amiante, il y a eu beaucoup d'exagération... »

Ces propos ont été diffusés le lendemain dans la presse régionale.

Monsieur le Ministre de la Culture, vous reconnaîtrez cette célèbre citation destinée à un autre grand homme de théâtre. Tony Moulon « n'est plus. La mort a frappé haut. Cette fidélité de lui à nous, de nous à lui, seule la mort pouvait la rompre. Elle l'a fait. »

Tony Moulon, notre collègue, notre camarade, ami et délégué syndical du Théâtre National de La Criée est mort mardi 2 novembre devant ce théâtre où il a aimé travailler pendant 25 ans. Il avait 52 ans.

Il sera parti comme il aura vécu : discrètement, des suites d'un cancer du poumon contracté sur son lieu de travail et reconnu comme maladie professionnelle liée à l'amiante. Il aura subi deux opérations et deux traitements longs de chimiothérapie et de radiothérapie. Ce théâtre était une grande partie de sa vie et de sa fierté. En dépit du sort qui s'est abattu sur lui, il n'a développé ni haine ni esprit de vengeance. Durant tous ces mois où il a combattu la maladie, il était animé par le désir de voir ce théâtre rouvrir. Il ne se battait pas pour lui, il savait qu'il ne retravaillerait plus dans ces lieux. Il se battait pour que plus personne ne meure dans ce théâtre. À ce jour, 2 autres salariés du Théâtre National de La Criée connaissent des problèmes de santé liés à l'amiante. Les proches des autres salariés sont également en danger à cause de leurs contacts répétés avec leurs vêtements poussiéreux.

Lorsqu'il a porté plainte contre X, accompagné d'un autre de ses collègues atteint d'une pathologie liée à l'amiante, son souhait était de connaître la vérité et obtenir la réalisation des travaux de désamiantage. Sans son combat et sa détermination, le théâtre aurait peut-être rouvert sans que ces travaux nécessaires ne soient effectués...

Vous étiez au courant de tout cela, lors de votre venue à Marseille l'hiver dernier. Tony Moulon souhaitait alors vous rencontrer et vous exposer son point de vue. Et bien que votre hôtel soit situé à quelques mètres du théâtre, vous n'avez pas accepté de le rencontrer.



Il aurait pu vous dire que dans un centre dramatique national, sous tutelle du ministère de la Culture, et dont les murs appartiennent à la ville de Marseille, que dans un théâtre où les mots « entreprise », « économie » ou simplement « relations humaines » ne devraient pas avoir le même sens que chez St Gobain ou Eternit, on meurt aussi au travail.

Il aurait pu vous dire que la recherche d'amiante avait été votée par les élus, voulue par le Gouvernement, effectivement réalisée mais que les rapports étaient restés trop longtemps dans un tiroir.

Il aurait pu vous dire que si certaines velléités de faire quelques économies, ou certaines responsabilités mal assumées, n'avaient pas fait en sorte que les résultats de ces recherches ne soient pas rendus publics, les salariés en auraient été informés, et le cours de l'histoire aurait peut être été changé.

Mais pour Tony Moulon, il est maintenant trop tard : ces mots que vous avez prononcés hier résonnent de bien sinistre manière aujourd'hui et le faire-part que vous avez adressé aux salariés ne pourra pas effacer leurs sentiments amers.

Fidèles aux idéaux de Tony Moulon, nous vous demandons Monsieur le Ministre de faire en sorte que les salariés qui travaillent dans les théâtres ne soient plus jamais exposés au danger de l'amiante et risquent ainsi leur vie. C'était le désir de Tony, et d'autres salariés, d'autres théâtres, comme à la Comédie Française, où trois salariés sont décédés de pathologie dues à l'amiante. C'est le meilleur hommage que vous puissiez leur rendre : que leur combat ne reste pas vain.

Nous vous prions de croire Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos cordiales salutations.

Pour la section syndicale SYNPTAC-CGT du
Théâtre National de la Criée
Pour la région SYNPTAC-CGT PACA
Pour le Syndicat National

Patrice MASSE
Secrétaire Général

